

4

Octobre 2024

Communauté de Communes
Bassin de Joinville
en Champagne

**2014 - 2024 :
LA CCBJC CÉLÈBRE SES 10 ANS !**

À VOS CÔTÉS



10 ans

NAISSANCE DE LA CCBJC : 2 GRANDS ACTEURS TÉMOIGNENT

Le 1^{er} janvier 2014, la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC) est née de la fusion de 3 anciennes intercommunalités : Marne Rognon, la région de Doulevant-le-Château et celle du Canton de Poissons. 10 ans plus tard, les anciens présidents de ces établissements partagent leur regard sur cette aventure administrative et humaine qui a profité au territoire.

« Aujourd'hui, il y a eu de belles réalisations. »



« Notre objectif majeur en nous réunissant : créer un pôle cohérent et intermédiaire entre Saint-Dizier et Chaumont. Nous voulions rester ruraux, au plus près de la population. C'était l'idée maîtresse. Nous avons beaucoup préparé le terrain, avec notamment beaucoup de réunions.

En interne avant la fusion, nous avons déjà travaillé à augmenter nos moyens avec la prise de compétences nouvelles et à l'amélioration de notre ingénierie. Aujourd'hui, il y a de belles réalisations. Si nous n'avions pas été ensemble, si nous avions été seuls, nous n'aurions pas fait tout ça. J'ai toujours considéré qu'au quotidien, la Communauté de Communes apporte du service à la population, à sa portée, en proximité. C'est quelque chose qu'il faut expliquer, encore et encore pour démontrer toute l'utilité de faire ensemble !

Durant ces 10 dernières années, mon seul regret, c'est que nous ayons raté le projet de la blanchisserie UNITECH à Suzannecourt... Ce sont 50 emplois directs perdus... Je suis persuadée que UNITECH nous en aurait rapporté bien d'autres... »

Agricultrice, Simone MARTIN est une femme politique emblématique de la Haute-Marne. Ancienne députée européenne aux côtés de Simone VEIL durant 3 mandats de 1979 à 1994, cette élue de caractère a été conseillère générale du canton de Poissons de 1988 à 1994. Maire de Thonnance-lès-Joinville de 2008 à 2020, elle a été une des chevilles ouvrières de la création de la CCBJC.

Simone MARTIN, ancienne Présidente de la Communauté de Communes Marne Rognon.

« C'était la meilleure décision qu'il fallait prendre »

« D'une contrainte, nous l'avons transformée en opportunité. Il y avait une cohérence à aller travailler avec Joinville. C'est pourquoi nous sommes vite tombés d'accord avec les anciennes Intercommunalités de Marne Rognon et du Canton de la Région de Doulevant-le-Château pour un travail collaboratif. Avant cette fusion, nous avons anticipé 1 an en amont pour la préparer. Nous avons appris à nous connaître, à travailler ensemble, à lisser et à harmoniser nos compétences.

La réussite de notre Communauté de Communes aujourd'hui, c'est le fruit de ce travail partagé et concerté !

Très sincèrement, avec le recul, c'était la meilleure décision qu'il fallait prendre. Je n'ai vraiment aucun regret. Nous pouvons être fiers de ce que nous avons réussi collectivement. Je tiens d'ailleurs à y associer les services et les élus.

Nous avons été un développeur du territoire avec un taux d'investissements beaucoup plus important que ce que nous aurions pu faire seuls. Ce sont ainsi 32 millions d'€ investis en 10 ans ! Aujourd'hui, avec la même dynamique collective, nous devons poursuivre nos efforts en allant chercher plus de développement économique, notamment grâce aux outils que nous avons développés tels que Parc'Innov. »



Damien THIÉRIOT, ancien Président de la Communauté de Communes de Poissons et actuel 1^{er} Vice-Président en Charge des Finances, de la Fiscalité et de l'Espace France Services (EFS)

Sommaire



4 // 5

INTERVIEW
**« CE TERRITOIRE,
IL EST ANCRÉ EN
MOI »**



6 // 7

**CARTE
DU TERRITOIRE**



8 // 9

PETITE ENFANCE
**DU TRÈS CONCRET
ET DE L'INNOVATION
POUR NOS ENFANTS**



10 // 11

SCOLAIRE
**S'ADAPTER
À LA BAISSÉ
DES EFFECTIFS**



12 // 13

SPORT
**LE CHOIX DE
L'EXCELLENCE
S'AVÈRE PAYANT**



14 // 15

SANTÉ
SOINS, PRÉVENTION :
**LE CONTRAT LOCAL DE
SANTÉ SE PORTE BIEN**



16 // 17

ENVIRONNEMENT
**ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF,
MODE D'EMPLOI**



18 // 19

DÉV. ÉCONOMIQUE
**UN HÔTEL D'ENTRE-
PRISES EN VUE, POUR
LES CRÉATEURS**



20 // 21

URBANISME
**LE PLUI,
UN EXERCICE
CITOYEN**



22

EMPLOI
**ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**



23 // 24

INONDATIONS
**LE TERRITOIRE
PROFONDEMENT
MARQUÉ**

La Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne est composée de 12 666 habitants issus des 59 communes suivantes :

Aingoulaincourt // Ambonville // Annonville // Arnancourt // Autigny-le-Grand // Autigny-le-Petit // Baudrecourt // Beurville // Blécourt // Blumeray // Bouzancourt // Brachay // Busson // Chambroncourt // Charmes-en-l'Angle // Charmes-la-Grande // Chatonrupt-Sommermont // Cirey-sur-Blaise // Cirfontaines-en-Ormois // Courcelles-sur-Blaise // Dommartin-le-Saint-Père // Donjeux // Doulevant-le-Château (*Villiers aux Chênes*) // Échenay // Effincourt // Épizon (*Pautaines-Augeville, Bettoncourt-le-Haut*) // Ferrière-et-Lafolie // Flammerécourt // Fronville // Germay // Germisay // Gillaumé // Gudmont-Villiers // Guindrecourt-aux-Ormes // Joinville // Leshères-sur-le-Blaiseron // Lezéville (*Harmeville, Laneuville-aux-Bois*) // Mathons // Mertrud // Montreuil-sur-Thonnance // Morionvilliers // Mussey-sur-Marne // Nomécourt // Noncourt-sur-le-Rongéant // Nully // Pansey // Paroy-sur-Saulx // Poissons // Rouvroy-sur-Marne // Rupt // Saily // Saint-Urbain-Maconcourt // Saudron // Suzannecourt // Thonnance-lès-Joinville // Thonnance-lès-Moulins (*Bressoncourt, Brouthières, Soulaincourt*) // Trémilly // Vaux-sur-Saint-Urbain // Vecqueville.

Nos bureaux sont situés au 3, rue des Capucins à JOINVILLE
Nos horaires d'ouverture au public :
du lundi au samedi de 9h à 12h / 13h30 à 17h
Nous contacter : Tél. : 03 25 05 94 69 - contact@ccbjc.fr
www.ccbjc.fr - facebook.com/ccbjc

À vos côtés, le magazine d'information de la CCBJC.
N°4 / octobre 2024.
Crédits photos : CCBJC, Philippe NEVEU, Fabrice ACKER,
agence d'attractivité 52, SDED 52.
Directeur de la publication : Jean-Marc FÈVRE.
Rédaction et mise en forme : Les 80 degrés.
Reprographie à 6 600 exemplaires

« CE TERRITOIRE, IL EST ANCRÉ EN MOI »



Jean-Marc FÈVRE

Maire de Flammécourt
Président de la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC)

Président de la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC) depuis sa création en 2014, Jean-Marc FÈVRE partage son regard sur cette décennie écoulée. Une aventure collective au service d'un territoire, portée par une ambition décomplexée : et pourquoi pas nous ?

2014-2024, la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne à 10 ans. Que cela vous inspire-t-il ?

Jean-Marc FÈVRE : Que nous sommes des bosseurs et que nous sommes reconnus pour cela ! Sur le papier, rien n'a été simple. À l'époque de la création de la CCBJC, nous avons adopté la marche forcée. Pas d'ingénierie, un fonctionnement limité, ce n'était vraiment pas facile à mettre en place... Avec mes élus, nous avons piloté ce projet. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont fait partie de cette aventure collective et qui ont contribué à faire de nous ce que nous sommes aujourd'hui !

C'est-à-dire ?

Jean-Marc FÈVRE : Je suis convaincu que nous avons redynamisé le territoire. Il reste beaucoup à faire mais quand je pose un regard sur ces 10 ans, je me dis que nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli ensemble. Nous avons investi plus de 30 millions d'€. Cela n'aurait pas été possible sans une étroite collaboration et un travail collectif. Je répète souvent qu'un territoire qui n'investit pas, c'est un territoire qui périclité.

« LES AUTRES GRANDES PRIORITÉS ONT ÉTÉ LA PETITE ENFANCE, LE SCOLAIRE, LE SPORT ET LA SANTÉ. POUR LA BONNE RAISON QU'AUPARAVANT, IL N'Y AVAIT RIEN. »

Quelles ont été les grandes étapes de la montée en puissance de la CCBJC ?

Jean-Marc FÈVRE : Dès la création de la CCBJC en 2014, notre priorité aura été de faire un état des lieux de notre patrimoine. C'est ainsi que nous nous sommes rendus compte de l'urgence à investir dans la rénovation de nos équipements, et notamment de nos écoles nouvellement transférées. Mais pour y parvenir, il nous a fallu monter en compétences et faire preuve d'une grande rigueur budgétaire pour dégager des marges de manœuvre.

Les autres grandes priorités ont été la petite enfance, le scolaire, le sport et la santé. Pour la bonne raison qu'auparavant, il n'y avait rien.

Parlez-nous de CIGEO...

Jean-Marc FÈVRE : Dès mon arrivée, nous avons travaillé sur ce dossier. J'avoue que je l'ai découvert... Mais j'ai vite considéré que c'était une opportunité pour le développement du territoire. Aujourd'hui, je le dis sans détour : sans CIGEO, nous n'en serions pas là. Sans les moyens financiers du GIP, nous n'aurions pu investir dans nos écoles et nos équipements sportifs. Mais cela a aussi demandé, je le répète, une montée en compétences de nos équipes pour sécuriser le montage financier de nos projets, en allant notamment chercher des financeurs. Comme un symbole, FAIR PLAY, c'est un projet financé à 80 % !

« CE N'EST PAS PARCE QUE NOUS SOMMES RURAUX QUE NOUS N'AVONS PAS LE DROIT À UN TEL ÉQUIPEMENT »

FAIR PLAY est un équipement incroyable pour le territoire...

Jean-Marc FÈVRE : Nous le méritons ! Ce n'est pas parce que nous sommes ruraux que nous n'avons pas le droit à un tel équipement. À la rentrée prochaine, ce seront 26 associations qui l'utiliseront. Je n'oublie pas non plus nos scolaires qui en bénéficient. Comme un clin d'œil, c'est David DOUILLET qui est venu l'inaugurer. Preuve que le sport sur notre territoire méritait le meilleur. J'étais intimement convaincu que cela créerait une dynamique. Et aujourd'hui, de nouvelles activités ont vu le jour. Surtout, nous rayonnons bien au-delà des frontières de la Haute-Marne !



Le projet de centre aquatique verra-t-il le jour ?

Jean-Marc FÈVRE : Bien sûr ! Nous sommes dans la même démarche que pour Fair-Play. Je ne veux pas d'une piscine. Je veux un centre aquatique. Je ne veux pas d'une baignoire !!! Il y a un vrai besoin ici. Pour apprendre à nager, nos scolaires sont obligés d'aller à Bar-sur-Aube, à Chaumont, à Neufchâteau, ou à Saint-Dizier. En comptant le trajet en bus, combien de temps nos enfants profitent-ils réellement de cette activité ? Pourquoi notre territoire n'aurait pas droit à un tel équipement ?

CENTRE AQUATIQUE : « IL Y A UN VRAI BESOIN ICI. »

Le bien-être et la santé sont au cœur des préoccupations de la Communauté de Communes ?

Jean-Marc FÈVRE : Garantir une offre de santé de qualité et de proximité est une nécessité absolue. En 2015, nous avons lancé le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) dont l'objectif était de regrouper à Joinville les professionnels de santé qui étaient déjà en ordre de marche, à nos côtés. Cela a facilité la mise en place ! Aujourd'hui, ils sont 24. Il s'agit de la plus grande MSP du département. La CCBJC dispose de 7 médecins généralistes pour 13 000 habitants. Mais il nous faut rester vigilants pour lutter contre la menace des déserts médicaux...

« NOUS AVONS BESOIN DE GÉNÉRER DES EMPLOIS POUR RENDRE NOTRE TERRITOIRE ATTRACTIF »

Et sur le champ économique ?

Jean-Marc FÈVRE : Du côté des artisans et des commerçants, c'est un territoire qui bouge. Nous avons d'ailleurs un projet d'hôtel d'entreprises pour nos jeunes pousses. Nous avons aussi la fierté de compter des fleurons industriels tels que FERRY CAPITAIN, EUROFENCE SCOP, EFI AUTOMOBILE mais aussi SOGEFI et bien sûr STOROPACK. Nous avons un tissu industriel incroyable ! Malgré tout, nous sommes passés à côtés d'opportunités telles que UNITECH et DERICHEBOURG qui auraient permis la création d'une centaine d'emplois... Nous avons besoin de générer des emplois pour rendre notre territoire attractif... Je trouve d'ailleurs que nous pourrions renforcer le travail partenarial avec ORANO, EDF et le CEA de manière à pouvoir déployer des projets dans le cadre de leur accompagnement économique...

Le Zéro Artificialisation Net (ZAN) provoque une tension sur le foncier. Reste-t-il des terrains disponibles pour attirer des entreprises ?

Jean-Marc FÈVRE : Nous avons encore 2 hectares de disponibles sur chacune de nos 2 zones d'activités. Et puis bien sûr, nous avons Parc'Innov qui est en capacité de répondre à tous les projets d'implantation. Ce projet interdépartemental, porté conjointement avec la Communauté de Communes des Portes de Meuse, offre aujourd'hui 70 hectares disponibles autour de CIGEO. Nous avons la volonté d'y accueillir des activités de maintenance et innovantes.

« CONFIANCE ET PROXIMITÉ »

Ce travail partenarial, c'est à l'image de votre méthode de travail ?

Jean-Marc FÈVRE : Depuis mon premier engagement d'élu en 1989, j'ai toujours cru au travail d'équipe. La confiance est essentielle et nécessaire. Nous avons démontré notre capacité à travailler ensemble, comme nous l'avons encore fait récemment avec le Département de la Haute-Marne. Ce n'est quand même pas courant un collège réalisé en co-construction avec notre groupe scolaire à Joinville !

Même avec Joinville ?

Jean-Marc FÈVRE : Oui ! Nous avons redynamisé le territoire ensemble sur certains sujets tels que territoire zéro chômeur de longue Durée (TZCLD) ou l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).. La ville de Joinville a aussi joué le jeu en complémentarité, chacun dans ses compétences. Même si je l'avoue, nos débuts ont été un peu compliqués, maintenant cela fonctionne très bien ! Pour preuve, en début de cette année, nous avons organisé des vœux communs.

Ce territoire, vous le vivez au quotidien ?

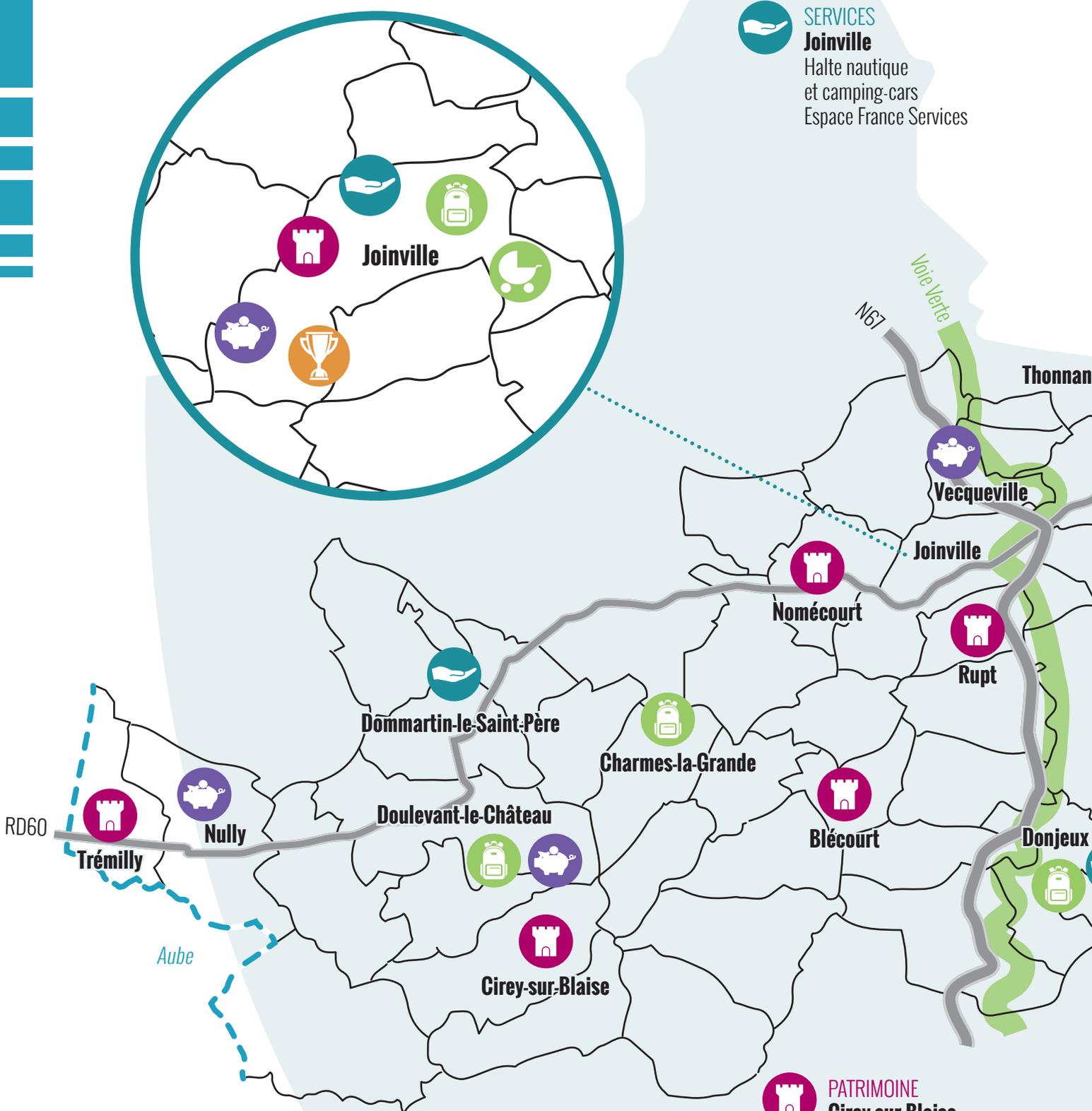
Jean-Marc FÈVRE : Je suis né ici. Il est ancré en moi. Même si je suis maire de Flammerécourt, Joinville c'est ma ville. À 14 ans, j'y rentrais comme apprenti coiffeur. Aujourd'hui, c'est une grande fierté d'être le président de la CCBJC. Nous avons fait de belles réalisations. D'autres sont en cours ou vont arriver. Je reste très attaché à la proximité. Il en faut toujours plus. Nos petites communes en ont besoin pour faire vivre notre belle ruralité !



LA SCIERIE : « UNE RÉUSSITE QUI A POURTANT ÉTÉ CRITIQUÉE »

Jean-Marc FÈVRE : Initié par l'ancienne Communauté de Communes de la région de Doulevant-le-Château et inauguré en juin 2015, le pôle multifonctionnel de la Scierie à Dommartin-le-Saint-Père fonctionne très bien ! Cet équipement accueille de nombreuses manifestations. La salle est louée 35 week-ends sur 52 environ. Gîtes, chambres d'hôtes et traiteurs aux alentours en profitent. Il y a un vrai effet levier !

Carte du territoire



SERVICES
Joinville
 Halte nautique
 et camping-cars
 Espace France Services

SCOLAIRE
Échenay
 École Primaire Claude Fontaine

SERVICES
Échenay
 Salle d'Échenay

ÉCONOMIE
Nully
 Storopack

SERVICES
Dommartin-le-Saint-Père
 Salle de la Scierie

PATRIMOINE
Cirey-sur-Blaise
 Château de Cirey-sur-Blaise

PATRIMOINE
Rupt
 Maison du maître de forge,
 patrimoine notable

PATRIMOINE
Blécourt
 Patrimoine notable
 Église Notre-Dame



SCOLAIRE
Joinville

Collège Cressot
Lycée Philippe Lebon
Groupe scolaire Diderot
École Jean de Joinville
École maternelle des Chanoines



PETITE ENFANCE
Joinville

Multi-accueil « Vall'âge tendre »



PATRIMOINE
Joinville

Château du Grand-Jardin



SPORT
Joinville

Complexe Fair Play
Gymnase du Champ de Tir
Tennis couverts
Stade du Champ de Tir



ÉCONOMIE
Joinville

Bâtiment Irma Masson
BUGUET
Electricfil



SCOLAIRE
Épizon

Groupe Scolaire Edmond Saguier



SCOLAIRE
Charmes-la-Grande

École primaire de Charmes-la-Grande



SCOLAIRE
Poissons

École de Poissons



SCOLAIRE
Donjeux

Groupe Scolaire de Donjeux



PETITE ENFANCE
Thonnance-lès-Joinville

Micro-crèche



PETITE ENFANCE
Itinérance (van)

Vall'âge en bullant



SERVICES

Thonnance-les-Moulins
Camping



PATRIMOINE
Trémilly

Château de Trémilly, patrimoine



PATRIMOINE
Nomécourt

Domaine du Mont-Rémy, patrimoine



PATRIMOINE
Poissons

Moulin et Pigeonnier, patrimoine



ÉCONOMIE
Vecqueville

Ferry Capitain



ÉCONOMIE
Saudron

CIGEO



ÉCONOMIE
Fronville

SOGEFI



SCOLAIRE
Doulevant-le-Château

École Primaire Nauche-Eyrolles



ÉCONOMIE
Doulevant-le-Château

Eurofence



DU CONCRET ET DE L'INNOVATION POUR NOS ENFANTS

La petite enfance est un secteur essentiel pour la Communauté de Communes. Investir dans les services dédiés aux jeunes enfants et à leurs familles renforce notre territoire et prépare l'avenir. La structure multi-accueil de Joinville en atteste. L'établissement proposait 20 places à l'origine ; en 2017, il est passé à 30 ; le service répond pleinement aux besoins des habitants.

74 familles de 20 communes différentes de la CCBJC ont fréquenté le multi-accueil Vall'âge tendre en 2023. Cela concerne 89 enfants pour quasiment 45 000 heures facturées. Cette structure est bien plus qu'un simple lieu d'accueil au quotidien. Pour les

enfants, c'est aussi et surtout un espace d'éveil et de socialisation. Pour les parents, c'est une solution qui peut dépanner en cas de situation imprévue.

Le dispositif répond visiblement aux attentes : lorsque des animations avec les parents sont mises en place, ceux-ci viennent toujours plus nombreux.

Au complexe sportif de Joinville, un autre dispositif est proposé : la baby gym. Les enfants, accompagnés de leurs parents, y développent leur équilibre et leur motricité. Cette activité encadrée permet aux enfants de se dépenser et aux parents d'échanger.

« Cette structure accueille les enfants sur une amplitude horaire large, de 6h le matin à 20h le soir. Beaucoup de parents étant employés dans un périmètre allant de Saint-Dizier à Chaumont, ils seront désormais plus confiants quand ils partiront au travail en laissant leurs enfants à une équipe de professionnels de la petite enfance ».

Alain MALINGREY,
Vice-Président de la CCBJC pour le
périscolaire et la petite enfance.

DES PARENTS TÉMOIGNENT

« Ils ne se contentent pas de les garder »

Massiva HADDAD ne tarit pas d'éloges sur les prestations du multi-accueil Vall'âge tendre. Elle a mis ses 4 enfants à la crèche ! Le 1er, âgé aujourd'hui de 8 ans, y est entré lorsqu'il avait 1 an. Sa sœur cadette, aujourd'hui âgée de 5 ans, l'a suivi. Aujourd'hui, des jumeaux de 4 ans posent leurs pieds dans les traces de leurs aînés :

« Tout se passe vraiment bien. Pour le premier, j'appréhendais un peu. J'avais peur de la séparation. J'ignorais comment il allait réagir. Je ne connaissais pas le personnel. Mais il y a une période d'adaptation de quelques jours. On a commencé par une heure. Puis on augmentait graduellement. Mon fils s'est très bien adapté. Pour les autres, je n'ai plus eu d'appréhension. Le personnel est très à l'écoute. Il organise des activités éducatives pour les enfants. Ils ne se contentent pas de les garder. Ils sont à l'écoute. Ils tiennent compte de l'évolution psychologique et psychomotrice de l'enfant ».

« La confiance, ça n'a pas de prix »

Christelle MEYER, joinvilloise, a confié ses 3 enfants, successivement, à multi-accueil Vall'âge tendre. La dernière, qui a 2 ans, y est actuellement :

« C'est une crèche très familiale ; on connaît tout le monde et tout le monde nous connaît et connaît notre enfant. C'est rassurant. Le partage de la vie en collectivité est une réalité. Les activités sont ouvertes. Il y a un bon échange entre tous les âges. Les enfants bénéficient d'une grande variété d'activités : des sorties en poussette, des goûters, etc. Je ne connais aucune crèche qui ait un accueil aussi formidable. Et pourtant, je côtoie de nombreuses mamans. Ma petite dernière, je l'y ai mise quand j'ai repris le travail, elle avait 9 semaines ; je n'ai eu aucune appréhension. Je suis partie sereine, rassurée. Cela, ça n'a pas de prix ».



UNE MICROCRÈCHE À THONNANCE- LÈS-JOINVILLE

Une micro-crèche a ouvert le lundi 9 septembre à Thonnance-lès-Joinville, dans les locaux de l'ancienne école, repris par la CCBJC en collaboration avec la commune. La directrice de cette structure sera la même que celle de Joinville ; elle se partagera entre les 2

établissements, relativement proches géographiquement. Avec l'ouverture de ce nouveau lieu, la Communauté de Communes a recruté du personnel pour répondre aux besoins sur les différents sites, à Thonnance-lès-Joinville et à Joinville.

LA PARENTALITÉ S'ADAPTE À LA RURALITÉ



La Communauté de Communes s'apprête à singulièrement innover en développant un dispositif qui veut aller à la rencontre des parents, dans les villages un peu éloignés. Il s'agit concrètement d'un service itinérant autour de la parentalité. Des professionnelles se déplaceront dans les villages, à la rencontre des familles, pour évoquer avec elles les questions liées au sens large à la notion de parentalité. L'équipe déjà constituée pour cette mission s'avère

particulièrement motivée.

Les élus ont voté en conseil communautaire l'acquisition d'un véhicule aménagé qui sera aussi financé par la CAF et la MSA. Il proposera des activités pour les tout-petits, de 0 à 3 ans. C'est aux communes de candidater et de proposer un local pour que les enfants puissent y pratiquer les activités. Il devrait démarrer sans doute au quatrième trimestre de cette année.

“

« La restauration, c'était vraiment très bien »

Florence BAY habite Noncourt mais travaille à Saint-Dizier. La crèche est sur sa route. Ses 2 filles ont grandi et vont avoir 7 et 8 ans :

« Elles avaient 2 caractères bien différents. La plus jeune y est allée moins que son aînée, à cause du Covid. Cela reste une très belle expérience. La grande réclamait beaucoup sa sœur ; le personnel leur permettait d'être ensemble. Je participais aux animations qui étaient proposées une fois par an. Un thème est mis en avant durant une semaine et les parents étaient invités à participer. La première année, la "cantine" n'existait pas. Puis ils ont proposé la restauration et c'était vraiment très bien ».

565
enfants

C'est le nombre
d'enfants accueillis
depuis 2014
à Vall'âge tendre



S'ADAPTER À LA BAISSÉ DES EFFECTIFS

Le paysage scolaire de la CCBJC est dominé par un implacable constat : la baisse démographique. Lors de la rentrée de septembre 2014, consécutive à la fusion des anciennes Communautés de Communes, le service scolaire gérait 11 écoles et 47 classes qui accueilleraient 939 élèves.

À la rentrée suivante avec l'intégration de deux nouvelles écoles, le service scolaire est passé à 13 écoles. Le service scolaire gérait

13 écoles et 52 classes qui accueilleraient 1 040 élèves. 9 de ces écoles étaient dotées de services périscolaires. Ces chiffres plus pertinents permettent davantage une comparaison avec les données actuelles. Car à la rentrée scolaire de septembre dernier, il n'y avait plus, sur le territoire de la CCBJC "que" 9 écoles qui accueilleraient 849 élèves dans 46 classes élémentaires. 8 de ces écoles disposent de services périscolaires : garderie matin et soir et cantine à midi.

« Cette structure¹ regroupera les classes de maternelles et élémentaires sur le même site. Quatre salles de classe seront opérationnelles, plus une 5^{ème} mise à disposition le cas échéant. Nos services périscolaires assureront les garderies du matin et du soir, ainsi que le service de cantine. L'ouverture aux élèves est prévue après les vacances de Pâques 2026. Ce groupement scolaire offrira aux enfants du territoire un meilleur confort, dans des bâtiments conçus pour être respectueux de l'environnement, avec une faible empreinte carbone. »

Alain MALINGREY,
Maire de Thonnance-lès-Joinville,
Président pour le scolaire,
le périscolaire et la petite enfance.

LE CONSTAT SAUTE AUX YEUX : LES EFFECTIFS SE RÉDUISENT



En 2014, les élus ont pris la compétence scolaire dans le souci de soutenir la ruralité. Face à cette évolution, dans l'intérêt des enfants, la Communauté de Communes a choisi une stratégie de regroupements scolaires. Cette politique présente plusieurs avantages aux premiers rangs desquels la mutualisation des moyens et l'homogénéisation des pratiques. Les équipes pédagogiques peuvent mettre en place des projets plus ambitieux, au bénéfice des enfants. L'accès au numérique, aux ENT, est partout généralisé. Il s'agit d'offrir aux familles qui envisageraient de s'installer sur une des communes de la CCBJC un paysage scolaire qui n'ait rien à envier, au contraire, à ce qu'elles trouveraient ailleurs.

Les élus se montrent vigilants quant à l'avenir des groupes d'Echenay et Épizon. Ils font l'objet de toutes les attentions de la part de la CCBJC, bien résolue à soutenir, à travers eux, la ruralité qui lui est chère.

UNE POLITIQUE AMBITIEUSE QUI MÉNAGE L'AVENIR

Le groupe scolaire de Donjeux a ouvert en septembre 2014. Le groupe scolaire Diderot, à Joinville, a ouvert à proximité du collège en 2022. Ce groupe est classé en réseau d'éducation prioritaire (REP) : les classes, depuis le cours préparatoire jusqu'en CE1, sont dédoublées, avec moins de 15 élèves par classe. Ce groupe compte un peu moins de 250 élèves.

Construite dans les années soixante, l'école de Joinville centre, "Jean de Joinville" n'est plus aux normes pour l'isolation. La CCBJC a le projet de la rénover complètement pour la remettre aux normes thermiques et énergétiques d'aujourd'hui, en restant sur l'emprise actuelle.

Par ailleurs, les élus envisagent de regrouper aussi les maternelles de l'école des chanoines sur le site de Jean de Joinville.



DOULEVANT : ÇA AVANCE

Nous voyons désormais beaucoup plus clair quant au futur groupe scolaire de Doulevant-le-Château. Il sera dimensionné pour une centaine d'enfants : 1 classe de maternelle, 3 classes élémentaires et 1 classe « optionnelle ». Le nouveau groupe accueillera les enfants de Charme-la-Grande. Il offrira aux familles des services périscolaires de garderie et de cantine.

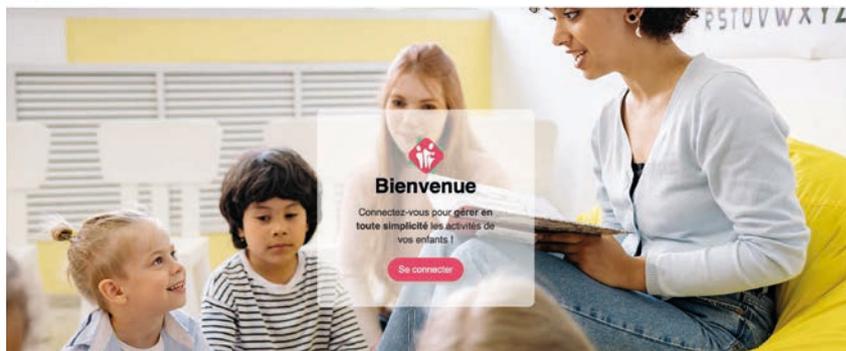
Le terrain est déjà acquis. On en est à l'avant-projet définitif. Les travaux débuteront sans doute durant le second semestre 2024 pour une ouverture prévue l'année suivante. Le bâtiment couvrira une surface de 2 654 m². Le coût total du projet avoisine les 3,8 millions d'euros.



Présentation

FAQ

Se connecter



L'ESPACE FAMILLE, TELLEMENT PRATIQUE

La CCBJC a mis à la disposition des parents d'enfants scolarisés un "Espace famille" redoutablement efficace et apprécié. Depuis un smartphone, chaque famille peut gérer les réservations et services périscolaires de ses enfants. Chaque jour jusqu'en fin d'après-midi, il est possible d'annuler ou de réserver un repas par exemple, fonctionnalité bien pratique pour les parents dont les plannings professionnels peuvent évoluer à tout moment ou presque. L'accès est sécurisé. Les parents choisissent leur mot de passe.

Les agents du service scolaire, eux, reçoivent en temps réel les informations sur une tablette numérique. Non seulement tous les enfants sont certains de trouver une assiette, mais cela évite aussi le gaspillage de repas non consommés.

TÉMOIGNAGE

« Que du bonheur ! »

Aurélie est Atsem depuis 4 ans au groupe scolaire de Donjeux. Elle s'occupe des "moyens-grands". Sa conception de ses missions s'apparente fort à un métier-passion : « à partir du moment où je suis avec les enfants, tout ce que je fais me plaît. Nous sommes en permanence dans l'échange avec eux. Alors nous restons à leur écoute. Ils viennent nous confier les petites choses de leur vie. Ils sont contents lorsque nous leur offrons une oreille attentive. Nous partageons beaucoup de choses avec eux. Ce n'est que du bonheur ».

Les missions des Atsem sont bien plus variées qu'on ne le croit : elles assistent l'enseignant dans la salle, elles accueillent les enfants, elles veillent à leur hygiène et à leur sécurité, elles les accompagnent aux toilettes. Elles aident aussi les enfants dans l'acquisition de l'autonomie, sans même parler de la préparation et de l'animation de certaines activités. Leur journée commence à 7 h 30 et prend fin à 18 h 30, et cela quatre jours par semaine. « C'est un très beau métier et je m'y suis épanouie » conclut Aurélie.



LE CHOIX DE L'EXCELLENCE S'AVÈRE PAYANT

Le 7 mai 2022, jour de l'inauguration de Fair-Play à Joinville, les sportifs de la région, bien au-delà des limites de la Haute-Marne, découvraient, surpris, les qualités d'un équipement hors pair que beaucoup croyaient réservé aux agglomérations bien plus peuplées. Fair-Play couvre 3 500 m² ! Mais le plus intéressant est ce que les utilisateurs trouvent à l'intérieur.

La doctrine de la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC) est exemplaire dans le registre des sports en général et sur le dossier « Fair Play » en particulier l'ambitieux choix

de l'excellence s'avère payant. "Fair Play" illustre ce qu'un territoire peut parvenir à mettre en place par exigence, par volonté. Mais "Fair Play" ne résume pas tout le sport.

Ainsi, l'emblématique gymnase du Champ de tir, à Joinville, a été rénové en 2017. À cette époque, une salle dédiée à l'escrime a aussi été aménagée. Aujourd'hui, les Mousquetaires de Joinville y expriment leurs talents, leur état d'esprit aussi : les pratiques de l'escrime valide et handisport s'y complètent au quotidien. Cette complémentarité façonne l'identité du club qui porte haut les couleurs de la CCBJC.

En association avec les Mousquetaires, la Communauté de Communes vise le très prisé label "Sport pour Tous".

Avec les structures désormais en place et dans l'attente du centre aquatique, le territoire répond à la demande sportive. Quand le Complexe a ouvert, on comptait un peu moins de 1 000 adhérents dans les clubs. Aujourd'hui, on dépasse les 1 200. Ce bel essor du nombre des licenciés est directement lié à la qualité des installations. On a même vu se créer de nouveaux clubs, comme le squash, le basket. Une réflexion est en cours pour un club de volley.



« L'IMPORTANCE DE SE FORMER »

Ali EL HAOUTI, gérant de la salle de sport de Joinville, est à l'origine du projet de formation à Joinville du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS). Cette idée a germé en lui il y a déjà quelques années. L'ouverture de Fair Play a relancé le projet. Pour lui, il fallait que non seulement, à Joinville, on puisse faire du sport, mais qu'aussi, en plus, on puisse se former dans ce registre. Les élus ont adhéré à son projet. Une convention a été signée afin de pouvoir dispenser la partie théorique dans le complexe Fair Play. Les parties techniques et pratiques se dérouleront à la salle de sport, à Joinville. C'est donc un partenariat public-privé. Avant, il fallait se rendre à Reims, à Nancy ou à Troyes pour se former.

Ce centre de formation délivrera un diplôme qualifiant, qui donne le droit d'exercer le métier d'éducateur sportif contre rémunération. Des tests de sélection auront lieu cet été pour les candidats, à Nancy. S'ils valident ces tests, ils seront conviés à un entretien à Joinville.

Cette formation est ouverte à partir de 18 ans. Les candidats peuvent être en réinsertion, ou en reconversion. Un minimum de 8 candidats a été fixé pour pouvoir lancer la formation en septembre 2024. Elle dure 1 année. Le lundi et le mardi, les candidats seront en formation à Joinville, le reste du temps en structure de stage dans des associations sportives en rapport avec le fitness ou la musculation.

« Implanter cette formation à Joinville, en Haute-Marne, cela évitera que certains jeunes qui partaient se former ailleurs ne reviennent pas. Les métiers du sport permettent aussi d'insérer ou réinsérer des personnes en difficulté. Le plus important, aujourd'hui, c'est de se former ».

Ali EL HAOUTI, gérant d'une salle de sport à l'origine du projet de BPJEPS

CENTRE AQUATIQUE EST EN PRÉPARATION

Un centre aquatique pour la CCBJC ? Ce n'est plus une vue de l'esprit. Le projet avait été évoqué en 2022. L'étude de faisabilité est en cours de préparation. Les élus doivent savoir quel type de centre aquatique le territoire a besoin. Le futur équipement devra permettre de répondre aux besoins des enfants des écoles primaires. Aujourd'hui, ils sont 2 fois plus longtemps assis dans le bus durant les trajets en direction de Saint-Dizier, Bar-sur-Aube, Chaumont ou Neufchâteau que dans l'eau. Ce centre aquatique sera situé au Pôle sportif, à proximité de l'école Diderot et du collège. Il répondra aux besoins des usagers.

24

C'est le nombre d'associations qui utilisent le complexe Fair-Play. Elles représentent **1200** adhérents !

« Avec Fair Play, nous avons fait un gros coup pour le territoire. Nos sportifs méritent une telle structure. Ils sont respectueux des installations. C'était attendu. Cela a permis à Joinville de recevoir un label de la part du Comité régional olympique et sportif. C'est une belle récompense pour tout le monde. On a investi dans des projets qui sont reconnus à leur juste valeur. »

Christelle PIOT, Vice-Présidente en charge des sports et de la vie associative

VINCENT ROHR : LE FAIR-PLAY DANS LA PEAU



Vincent ROHR est bien plus qu'un gardien. Responsable du bon fonctionnement du complexe sportif, il en est un peu l'âme. Il gère les créneaux, pourvoit autant que faire se peut aux souhaits des associations. Il fait vivre le complexe Fair-Play et s'évertue à ce que les utilisateurs de réjouissent d'y venir. Vincent est d'abord un sportif. Il a pratiqué toute sa vie, notamment le kick boxing et la musculation. Il connaît les vertus de l'effort physique.

Il n'existe pas meilleur avocat de Fair Play que lui. Il énumère à l'envi toutes les disciplines déjà en place : handball, volley-

ball, basket-ball, badminton, escalade, squash, boxe, danses, gym, yoga, pilate, aikido, judo !

C'est lui qui reçoit les groupes qui viennent de l'extérieur, pour un match ou une compétition. « La première chose qu'ils disent, en arrivant, c'est whaou ! Il est beau votre complexe. » La première fois, les visiteurs sont frappés par les dimensions. C'est grand, c'est lumineux. La petite coursive est très appréciée. Elle donne accès à tout. L'infrastructure a été conçue pour offrir aux spectateurs une visibilité totale du complexe.

PAROLES DE CLUBS

« Une très belle réalisation »

Alexandra BRINGAND est présidente du COJ badminton, qui compte une bonne soixantaine d'adultes :

« Les clubs de badminton des alentours que nous avons conviés ont tous été impressionnés par le complexe. Ils ne connaissaient que l'ancien gymnase. Ils ont vraiment apprécié les installations. Nous disposons de sept terrains. Nous avons un vrai confort de pratique. Nous bénéficions de plusieurs vestiaires séparés. Les conditions d'entraînement sont très bonnes. Les gens peuvent regarder par les fenêtres, sans entrer dans le gymnase, les associations qui s'entraînent. L'avis des pratiquants est unanime : c'est une très belle réalisation ».

« Extrêmement satisfait du complexe »

Régis MERCIER est président du tout jeune club Joinville Volley Ball (JVB). Il est aussi professeur d'EPS au collège Joseph Cressot, et en charge de la section sportive volley-ball du collège. Sous ces différentes casquettes, il est donc gros utilisateur, avec ses élèves, du complexe sportif Fair Play. Il se déclare sans ambages « extrêmement satisfait du complexe. C'est très confortable pour moi : on peut mettre en place quatre terrains de volley ou un terrain central. Je remercie vraiment la Communauté de Communes de mettre ces installations à notre disposition, autant pour le travail que pour les loisirs ».

SOINS, PRÉVENTION : LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ SE PORTE BIEN

Voilà déjà 8 ans, la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC) qui avait hérité du Centre de santé de Doulevant-le-Château, était sollicitée par l'ARS : l'Agence régionale de Santé évoquait alors la mise en place d'un contrat local de santé (CLS). Depuis, beaucoup de choses ont été faites puisque ce contrat a été reconduit et en est aujourd'hui à sa 2^{ème} génération. Parallèlement a été créée la Maison pluriprofessionnelle de santé du Vallage, qui rassemble sur un seul

site 26 professionnels de santé du secteur.

Cette maison accueille aussi des permanences d'associations qui traitent d'addictologie, de santé mentale, etc. On le voit, même s'il y a probablement des pistes à explorer, bien des choses ont bougé en une décennie.

Pour les élus, le domaine de la santé est bien plus large que le soin. La prévention s'avère primordiale. Dans ce registre, la réalisation du Complexe sportif est un

élément de la promotion de la santé sur le territoire de la CCBJC. On le sait peu, mais le Complexe sportif a été retenu pour être le théâtre de manifestations importantes justement parce qu'il y avait cette notion de santé du CLS qui était affirmée. Yves CHAUVELOT insiste : « *la santé de demain, c'est beaucoup de la prévention. Cette prévention passe par tout le travail qui est fait par les partenaires associatifs et institutionnels sur le territoire* ».

« LA SANTÉ AU CŒUR DE LA MAISON PLURIDISCIPLINAIRE »



La Maison de santé du Vallage, initiée par le Docteur VINEL dans le but de rassembler autour d'un projet commun ses pairs et ses autres collègues professionnels, a maintenant presque 5 ans d'existence. Le moins que l'on puisse dire est que l'établissement se porte bien, preuve de son évidente raison d'être. Il draine tout le bassin de Joinville, soit peut-être 10 000 patients auxquels s'ajoutent ceux venus des alentours. En plein bourg, à immédiate proximité de l'hôpital, il est idéalement situé.

Cette Maison de santé permet à 24 professionnels - dont 5 médecins généralistes - d'y intervenir dans

d'excellentes conditions. Outre une douzaine d'infirmières, on peut y consulter des praticiens de kinésithérapie, d'ostéopathie, de podologie, de psychologie, d'orthophonie.

Le projet visait à réunir des cabinets afin de permettre aux professionnels de santé de mieux communiquer entre eux en cas de problème. C'est aujourd'hui le cas.

Le Dr VINEL rappelle à dessein que le projet a été construit avec et pour les professionnels, ce qui participe sans doute de son évidente réussite : « nous sommes partis d'un projet médical, en tenant compte des besoins de chacun ; ensuite nous avons

conçu un projet immobilier, avec la Communauté de Communes ; enfin, nous avons fait un projet architecte. Tout a été défini à l'avance. Ce sont les professionnels qui ont défini leurs besoins, afin de garantir les meilleures décisions. Ce qui nous permet d'être dans un espace adapté aux besoins, aux spécialités. Nous avons optimisé nos locaux, chacun, pour avoir l'espace nécessaire et travailler sereinement dans de bonnes conditions ».

Le bon fonctionnement de la Maison de santé repose beaucoup sur 2 piliers : d'abord le règlement intérieur et les statuts, qui encadrent tout. Chacun sait ce qu'il peut ou ne peut pas faire. La coordination de la gestion a été confiée à Sandrine DRUBIGNY. Elle s'en acquitte avec les 8 personnes du bureau de gérance. Ce sont là aussi les professionnels de la Maison de santé qui gèrent leurs comptes.

Si la Maison de santé accueille autant de monde c'est parce qu'elle a été conçue dès l'origine pour cela. À preuve son parking de 50 places, qui jouxte la bâtisse de plain-pied.



11 000 ACTES PAR AN POUR LE CENTRE DE SANTÉ DE DOULEVANT-LE-CHÂTEAU

Le Centre de Santé de Doulevant-le-Château est lui aussi exemplaire. Pas seulement parce qu'aujourd'hui encore, il est l'unique de ce type en Haute-Marne. Antérieur à la CCBJC, œuvre de la Communauté de Communes de Doulevant, il date de 2012. Les patients qui viennent y consulter ont une démarche strictement identique à celle, ailleurs, de n'importe quel patient avec un généraliste : le Centre de santé applique d'ailleurs le tiers payant.

La fréquentation justifie à elle seule le projet : on y dénombre environ 11 000 actes bon an mal an. Le Centre est ouvert 5 jours sur 7, de 8 h à 19 h avec une pause déjeuner. Les patients sont issus d'une vaste zone qui s'étend bien au-delà des limites administratives du territoire.

Nicolas JACQUELIN et Gérard WEIBEL, les 2 médecins, n'exercent leur profession qu'au sein du Centre de santé. Ils ne consultent pas ailleurs. Nicolas JACQUELIN, en activité, a le statut d'employé de la Communauté de Communes. Gérard WEIBEL a lui un statut de vacataire, car il est retraité. Deux secrétaires y travaillent avec les médecins.

« Il nous faudra peut-être intégrer plus encore l'hôpital dans nos dispositifs. Il conserverait bien sûr son autonomie. C'est un partenaire évident de la santé. Il y a déjà de la cohérence du fait que les médecins qui travaillent à l'hôpital travaillent aussi à la Maison de santé ».

Yves CHAUVELOT,
Vice-Président de la CCBJC
en charge de PLUI, de l'aménagement
du territoire et notamment
du contrat local de la santé





« Le transfert obligatoire des compétences " eau et assainissement " aux Communautés de Communes au 1^{er} janvier 2026 est prévu par la loi. Au regard de la complexité de ces transferts mais aussi des conséquences importantes sur l'organisation des services proposés aux usagers, il est indispensable de se préparer et d'analyser le plus en amont possible les modalités d'organisation ».

Pascal RENARD,
Vice-Président en charge de l'environnement, de la gestion des milieux aquatiques, du SPANC et chargé de la préparation du transfert de compétence eau et assainissement

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, MODE D'EMPLOI

Rares sont les citoyens à connaître le SPANC. Mais beaucoup doivent s'y intéresser ; car ce Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) concerne pas moins de 41 villages sur 59 de la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC). Ce SPANC est de mise partout où il n'y a pas de station d'épuration ou de mode d'épuration collectif, là où s'impose un assainissement par maison autonome.

1^{er} cas de figure : la construction d'une nouvelle habitation. Le propriétaire doit naturellement instruire un permis de construire et faire une demande pour mettre en place son installation d'assainissement. Si le projet est conforme, le propriétaire reçoit

un avis favorable du SPANC de la CCBJC. Il fait les travaux. Ceux-ci sont contrôlés. S'ils s'avèrent conformes, le propriétaire reçoit une attestation valable 10 ans. Au terme de celle-ci, la CCBJC refait un contrôle de conformité.

2^{ème} cas de figure : l'achat d'une maison existante. Là, les services techniques de la CCBJC délivrent une attestation de contrôle. Dans l'hypothèse où l'installation de la maison vendue ne serait pas conforme, l'acheteur a 1 an pour se mettre aux normes.

À chaque fois, le SPANC se déplace et conseille l'utilisateur. Puis le propriétaire fait établir des devis et lance les travaux.

EAU, ASSAINISSEMENT : TOUT CHANGE AU 1^{ER} JANVIER 2026

Aujourd'hui, l'assainissement collectif sur la CCBJC offre un paysage complexe : 18 autorités organisatrices, 6 communes en délégation de service public et 12 communes en régie.

Demain, la Communauté de Communes prendra la main sur tout ce qui touche à l'eau et à l'assainissement. Le projet est d'une rare complexité tant les situations divergent. Mais pour l'utilisateur et l'avenir du service qui lui est dû, il est fondamental que ce transfert de compétence soit parfaitement préparé. Depuis novembre 2022, lorsque le Conseil communautaire validait à une écrasante majorité le lancement d'une consultation « relative à l'étude de gouvernance eau potable et assainissement ». Depuis, moult séquences de travail ont eu lieu, tout comme des déplacements dans d'autres

territoires qui ont déjà franchi le pas. Une étude extrêmement précise qui dresse l'état des lieux, confiée à un groupement de bureaux d'études, a débuté il y a 1 an. Ses 1^{ères} conclusions viennent d'être présentées au Comité de pilotage composé notamment d'une quinzaine d'élus qui représentent la diversité de la CCBJC.

Le rendu définitif est prévu pour la mi-décembre. Les élus devront étudier les différents scénarii envisageables pour cette prise de compétence. 3 principales hypothèses se dessinent :

- Soit la Communauté de Communes exerce elle-même, directement, cette compétence. On parle alors de régie.
- Soit elle confie cette gestion à un organisme spécialisé. On parle alors de délégation de

service public.

- Soit elle envisage un mixte de ces 2 dispositifs.

Les différents scénarii impacteront le prix de l'eau. Si un territoire à des investissements à faire, le tarif de l'eau doit pouvoir générer une enveloppe qui permette ces investissements. Or, aujourd'hui, le tarif de l'eau est très variable sur le territoire de la CCBJC. Il varie d'environ 60 centimes/m³ jusqu'à plus de 3 €/m³. Le but de la prise de compétence est aussi d'harmoniser le tarif de l'eau.

On ne connaît pas encore l'état de tous les réseaux, mais on sait qu'il y aura des travaux à effectuer. Or, investir dans un réseau d'eau coûte fort cher. Une fois le scénario validé, il restera 1 an pour le mettre en place, et être compétent au fameux 1^{er} janvier 2026.



DÉCHETS MÉNAGERS : ENTRE PERFORMANCE ET RÉDUCTION

Depuis 2014, la gestion des déchets ménagers, déléguée au Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM Nord Haute-Marne) en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergie et des Déchets (SDED 52) a vu la mise en place de mesures innovantes pour améliorer le recyclage, favoriser une économie circulaire et réduire la production de déchets. **En 10 ans, 76 941 tonnes de déchets ménagers ont été produites par les habitants de la Communauté de Communes du bassin de Joinville en Champagne (CCBJC), soit une moyenne de 596 kg/an/hab.** Ce chiffre global est constant sur la dernière décennie. Le poids de la poubelle noire a très largement diminué au profit des bennes des déchetteries présentes à Joinville et Doulevant-le-Château. Les performances du tri sélectif restent constantes et très bonnes avec une moyenne globale de 71 kg/an/hab.

Le SDED 52 a renforcé dès 2024 son engagement en faveur de la réduction des déchets ménagers en proposant à des communes volontaires la mise en place de composteurs collectifs. Sur le secteur de la CCBJC, la commune de Rouvroy-sur-Marne a décidé de tenter l'expérience depuis mars 2024. Sur l'ensemble du territoire, le SMICTOM Nord propose la vente de composteurs individuels à tarif préférentiel. Plus d'infos : 03 25 55 54 19.

Mertrud a été la 1^{ère} commune en Haute-Marne à expérimenter un dispositif innovant de collecte de proximité, placé au cœur du village et offrant aux habitants un service accessible et disponible pour y déposer verre, emballages, papiers et ordures ménagères. D'autres communes ont depuis adopté ce dispositif. Cette solution garantit aujourd'hui des performances de tri exceptionnelles de 100 kg/hab.



Le SDED 52 a mis en place en 2020 la 1^{ère} benne "réemploi" qui permet d'offrir aux usagers de la déchetterie de Joinville la possibilité de donner, plutôt que de jeter, leurs objets en bon état et/ou réparables. Plus de 120 tonnes d'objets divers et variés ont ainsi été récupérées depuis 2020 au profit de la Communauté Emmaüs.

LA COLLECTE DES DÉCHETS DE 2014 À 2023

30 917 T d'ordures ménagères résiduelles (poubelle noire)
soit une moyenne de 239 kg/an/hab.

1 435 T de sacs jaunes,
soit une moyenne de 11 kg/an/hab.

3 312 T de sacs bleus, soit une moyenne
de 26 kg/an/hab.

4 402 T de verre, soit une moyenne
de 34 kg/an/hab.

36 875 T de déchets déposés dans les déchetteries
de Joinville et de Doulevant-le-Château,
soit une moyenne de 286 kg/an/hab.

**AU TOTAL, 76 941 TONNES DE DÉCHETS PRODUITS,
SOIT UNE MOYENNE DE 596 KG/AN/HAB.**





UN HÔTEL D'ENTREPRISES EN VUE, POUR LES CRÉATEURS

S'il est un territoire dont l'économie est marquée de manière indélébile par le savoir-faire de ses entreprises et de ses hommes, c'est bien celui de la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC). Ferry Capitain en reste l'emblématique héraut. Mais si justement la fonderie de Vecqueville a pu construire cette année un nouveau et vaste bâtiment, c'est aussi parce que les services d'urbanisme du territoire ont travaillé, en amont, dans la discrétion, afin que l'entreprise puisse lancer ce nouveau projet de développement.

Le rôle de la CCBJC réside en grande partie là, dans ces temps obscurs qui précèdent et préparent les fondations. Lorsque les entreprises déménagent, s'agrandissent, s'implantent, investissent, l'indispensable travail de la CCBJC est terminé.

Prenons les deux zones d'activités du Rongeant et de la Joinchère. Initiée en 2008, celle du Rongeant a une vocation essentiellement commerciale et artisanale, même si de belles entreprises s'y développent (Buguet, Electricfil, etc.).

Initiée en 2011 par l'ancienne Communauté de Communes Marne Rognon, la zone de la Joinchère a une vocation plutôt industrielle. Celle du Rongeant, occupée à 75 %, a accueilli le Complexe sportif ; celle de la Joinchère verra bientôt s'installer en son sein le futur Centre technique du Conseil départemental. Les élus de la Communauté de Communes ont exprimé leur intention d'implanter aussi sur la Joinchère un hôtel d'entreprises. Le concours de maîtrise d'œuvre sera lancé cet automne. Ce projet-là permettra d'offrir du foncier et des types d'accueil innovants pour des projets d'entreprises. Les élus envisagent sa réalisation avant la fin du mandat.

L'accompagnement des entreprises, des créateurs, sera aussi singulièrement renforcé par le recrutement d'un chargé de

« Il est enfin un secteur - emblématique à Joinville avec le Château du Grand-Jardin - qui participe de l'économie du territoire : le tourisme. Il est porteur d'emplois et apporteur d'activité. Ce n'est pas un hasard si le vice-président, Bernard ADAM, s'est vu confier les deux casquettes. Les enjeux sont intimement liés. »

mission au développement économique ; il travaillera en étroite collaboration avec ses homologues de Haute-Marne Expansion (HME), de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) et de la Chambre d'Agriculture.

172

Tous secteurs confondus, c'est le nombre d'entreprises implantées sur le territoire de CCBJC.

LV BTP AVAIT BESOIN D'ESPACE

Laurent ZINK et Vincent LABREVEUX ont créé LV BTP en juillet 2006 à Dommartin-le-Franc. La croissance de leur entreprise nécessitait d'avantage d'espace, de fonctionnalités. Ils se sont donc installés sur la zone de la Joinchère, dans un bâtiment de 300 m² sur un site de 4 500 m².

Le déménagement s'est avéré concluant : ils étaient 2 auparavant ; ils sont désormais 4.

LV BTB travaille dans tout ce qui relève des travaux publics. Mais un secteur se développe particulièrement : l'assainissement non collectif. L'entreprise



s'est acquise une solide réputation dans la pose des fosses "Eloy Water" pour la mise aux normes des fosses septiques. Signe des temps et de l'impact du réchauffement climatique, particuliers et collectivités confient à LV BTP le soin d'installer des dispositifs de récupération des eaux de pluie.

Équipée d'une imposante balayeuse,

l'entreprise de Vincent LABREVEUX se voit aussi confier le nettoyage des chaussées et caniveaux de nombreuses communes.

LV BTP

23, rue Edmond Capitain

52300 SUZANNECOURT

Tél. : 06 07 62 87 65 / 06 08 31 00 67

Vincent.labreveux@orange.fr

RAPID'BÊTON : POUR LES PARTICULIERS, MAIS PAS SEULEMENT



RAPID'BÊTON

La Joinchère

52300 THONNANCE-LÈS-JOINVILLE

Tél. : 06 78 89 52 92

Brandon AMBROSETTI relève de la catégorie des bosseurs, des gros bosseurs. Originaire de Donjeux, il n'avait que 23 ans lorsqu'il crée son entreprise de maçonnerie générale à Fronville. Comme le travail ne manque pas, l'entreprise s'est vite développée, et retrouvée à l'étroit. Brandon AMBROSETTI a donc contacté la Communauté de Communes en quête d'un terrain accessible et spacieux. Elle lui a proposé une parcelle de 5 000 m² à la Joinchère. Forcément, cumulant les compétences et les savoir-faire, Brandon AMBROSETTI n'a eu besoin de personne pour y construire son bâtiment de 600 m². Il y a aussi implanté Rapid béton, une centrale à béton très originale qui permet aux particuliers comme aux entreprises de se fournir en béton de qualité, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour des volumes qui commencent à l'échelle de la brouette. La formule, très pratique, répond vraiment à une attente et connaît un vrai succès. La constance des caractéristiques du béton est telle que Brandon l'utilise pour son entreprise de bâtiment, sûr de la fiabilité de son produit.



LE PLUI, UN EXERCICE CITOYEN

Et si la plus belle, la plus improbable, et cependant la moins visible réussite de la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC) se nichait pour l'instant dans les paragraphes très techniques de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ?

Ce mystérieux PLUI dont le seul intitulé incite à aller voir ailleurs. Pourtant, c'est là que réside notre avenir commun.

Ce PLUI est un document d'une trentaine de pages. Il formalise le projet politique des 59 communes du territoire. C'est la première fois qu'un projet politique au sens noble est défini à l'échelle intercommunale. Ce PLUI est un accord entre les 59 communes ; elle est là, l'innovation : s'accorder à 59 sur les perspectives de développement du territoire pour les 10 prochaines années. Il aura fallu des réunions, des séquences de travail au fil des saisons. La démarche est aussi marquée par la concertation : des réunions publiques ont eu lieu en mai et juin à Dommartin, Fronville et Échenay.

À QUOI SERT LE PLUI ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été prescrit fin 2015. Le choix a été fait d'élaborer des documents d'urbanisme dans le cadre d'un accord passé notamment avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise afin de mutualiser certaines études et avoir affaire au même prestataire pour l'élaboration de ce document.

Aujourd'hui, il est prévu que le PLUI soit opposable aux tiers en fin du premier trimestre 2025. Les études ont commencé dans le courant de l'année 2017.

Son utilité consiste à réglementer les demandes d'autorisation d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, etc., sur les 59 communes.

Ce document doit répondre à des documents réalisés aux échelons supérieurs : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) réalisé à l'échelle du nord Haute-Marne. Il doit répondre aussi au Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable d'Égalité des Territoires (SRADDET) élaboré à l'échelle de la région Grand Est.

Concrètement, il s'agit de pouvoir, pour chaque parcelle de notre territoire, affecter une utilisation du sol en fonction de quatre grandes catégories :

- > les parcelles à vocation agricole,
- > les parcelles à vocation naturelle,
- > les parcelles à vocation urbaine,
- > les parcelles à vocation à urbaniser.



LE ZAN, POUR CHANGER NOS FAÇONS DE VIVRE

Le PLUI est conçu pour respecter la Loi dite "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN). C'est simple : sur les parcelles à urbaniser, à l'échelle de l'ensemble de la CCBJC, il faudrait, pour les 10 années prochaines, classer entre 15 et 20 hectares qui seraient ouverts à l'urbanisation. Dit autrement, le développement des 59 communes ne pourra se faire, en extension urbaine, que sur cette surface comprise entre 15 et 20 hectares, à répartir, donc. Cette contrainte a généré une réflexion en profondeur pour imaginer d'autres pistes de développement, plus respectueuses de l'environnement. Il faut cesser de consommer de la terre pour l'urbanisation : c'est valable même à l'échelle des villages du territoire. Désormais, une commune ne doit pas constituer une réserve foncière, disponible, AU CAS OÙ.

L'urbanisme anticipe le développement du territoire en fonction d'une armature territoriale et en fonction d'une volonté stratégique politique affirmée. Les élus ont ciblé en amont les espaces qui vont pouvoir accueillir ce développement.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, AU CŒUR DU PROJET

Le projet d'aménagement et développement durables (PADD) est peut-être le chapitre le plus important du PLUI. Ce document définit le projet politique de la Communauté de Communes. C'est ce projet politique qui est ensuite décliné dans les autres pièces du PLUI.

Ce PADD a été débattu en Conseil communautaire en décembre 2023. Il est composé de 4 axes qui fondent le développement de notre territoire pour les dix prochaines années.

Le premier axe s'intitule "une campagne à vivre et à redécouvrir". Il vient poser toutes

Ce développement ne se fait pas en venant artificialiser des espaces naturels ou agricoles. On peut trouver des sites judicieux à l'intérieur des tissus déjà urbanisés. Par exemple des terrains vides au milieu d'une ville ou d'un village. On peut également inciter à la réhabilitation de bâtiments existants. On peut aussi mobiliser des locaux ou logements vacants. Tout le monde y gagne.

En raisonnant ainsi, le zéro artificialisation nette (ZAN) sur le territoire n'est plus impossible à atteindre. Fin 2023, le service aménagement de la CCBJC avait déjà rencontré 80 % des équipes municipales des communes pour faire le diagnostic de leurs besoins en matière de développement. Sur la base de ce travail, l'objectif du ZAN doit être tenu ! Les élus ont la volonté de valoriser leur village et donc de mobiliser les bâtiments qui ne sont pas utilisés. Les perspectives de développement sont réelles.

les conditions du bien vivre dans le Bassin de Joinville-en-Champagne. Il vient définir une armature territoriale d'hyper proximité autour du centre bourg. Il pose des principes quant au tourisme vert que les élus veulent développer en lien avec les spécificités paysagères et patrimoniales.

Le deuxième axe évoque la santé et le bien-être des habitants dans un contexte de vieillissement de la population, de précarité énergétique. Cet axe traitera aussi de l'accueil de jeunes ménages et de la structuration des équipements de santé.

L'axe suivant traite des ressources et des

« Quand en 2015 la Communauté de Communes a décidé d'élaborer son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, cela répondait à une incitation de l'État qui en matière d'urbanisme appliquait des règles de plus en plus strictes. En même temps, les enjeux liés aux bouleversements climatiques, la dégradation de la biodiversité, la crise de l'énergie, la forte artificialisation des terres agricoles imposent des changements de nos comportements. Enfin, et peut-être surtout, cette démarche permet au territoire d'écrire, collectivement, sa propre vision de l'avenir et d'adapter, autant que faire se peut, les règles édictées par la loi, le SRADDET et le SCOT ».

Yves CHAUVELOT,
Maire de Donjeux, Vice-Président
en charge de l'Aménagement
de l'Espace et de la Santé

solidarités à mettre en œuvre sur le socle agro-naturel à protéger, sur la vraie valeur environnementale du territoire de la CCBJC. C'est cet axe qui vient expliquer le choix de la sobriété foncière.

Le dernier axe s'intéresse à la vitalité économique et à la transition écologique. Il vient détailler le soutien que l'on peut apporter à nos différentes filières économiques. Il étudie les possibilités de mise en œuvre d'une économie circulaire et l'autonomie énergétique.

ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE : DES RÉSULTATS CONCRETS ET RECONNUS

Ce n'est pas un hasard si le 1^{er} Tour de France du plein emploi solidaire a choisi de faire étape à Joinville le 5 juin dernier. Cette caravane sillonne l'Hexagone, ralliant des territoires qui n'ont pas baissé les bras face au fléau qu'est le chômage de longue durée. Naturellement, l'expérimentation "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)" engagée fin 2021, habilitée en juin 2022 était un notable jalon sur le parcours.

Le projet initié par Bertrand OLLIVIER, Maire de Joinville, repris en étroite concertation par Jean-Marc FÉVRE, président de la Communauté de Communes, en étroite partenariat avec l'association "Nouvelle Équation" de Marie-Josée JOBARD, porte ses fruits.

Pour être efficace dans ce registre sensible, humain, « il fallait s'adapter aux compétences et aux souhaits des personnes privées d'emploi, quitte à s'écarter des codes » explique Jean-Marc FÉVRE.

Cela s'est fait, en adossant localement le dispositif à deux Entreprises à But d'Emploi (EBE) : l'ARIT-EBE, qui œuvre autour de la transformation de palettes dans les anciens locaux joinvillois de Noz et Aldi et Les Comptoirs, lieu de convivialité et de tant d'autres choses au sein de l'ancienne école Diderot.

Le résultat de cet engagement déterminé du territoire est mesuré : une cinquantaine de personnes (il y a peu de temps très éloignées de l'emploi) sont aujourd'hui en CDI. Et ce n'est pas fini !



NOUVELLE ÉQUATION : ACCOMPAGNER TOUJOURS PLUS DE PERSONNES VERS LE RETOUR À LA VIE ACTIVE

La Communauté de Communes du Bassin de Joinville (CCBJC) a confié par convention l'animation du dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) à l'association Nouvelle Équation. Celle-ci œuvre depuis 2017 à la mise en œuvre de cette expérimentation sur les 59 communes du territoire.

Marie-Josée JOBARD, la présidente de Nouvelle Équation évoque les missions de son équipe qui « initie, anime et maintient la dynamique locale autour du droit à l'emploi » : il s'agit notamment d'informer et rencontrer toutes les personnes potentiellement concernées, puis de mobiliser et construire toutes les solutions

de sortie de la privation d'emploi. Nouvelle Équation organise la coopération avec le tissu économique local pour définir les travaux utiles qui pourraient être développés sur le territoire. L'association anime les réunions du Comité Local pour l'Emploi (CLE).

Pour Marie-Josée JOBARD, « le bilan de cette expérimentation TZCLD est très positif. Elle a permis la création de nos deux entreprises à but d'emploi et l'embauche de plus de cinquante CDI, ce qui signifie qu'une cinquantaine de familles ont une vie plus sereine et plus stable favorisant le développement économique de notre territoire ».

LES CHIFFRES DE L'ÉQUATION :

À ce jour 200 personnes ont été informées

- 181 personnes privées durablement d'emploi (PPDE) PPDE sont volontaires et éligibles.
 - 55 PPDE sont embauchées dans les deux EBE.
 - 32 PPDE sont embauchées dans les entreprises locales.
 - 50 PPDE ne sont plus dans le dispositif pour des raisons de santé, de déménagement ou ne sont plus joignables.
 - 44 PPDE sont en accompagnement.
 - 30 % des PPDE sont en situation de handicap.
- La moyenne de la privation d'emploi est de 8 ans, l'âge moyen est de 42 ans.



LE TERRITOIRE PROFONDÉMENT MARQUÉ PAR LES INTEMPÉRIES DU 29 JUIN DERNIER

Des images saisissantes...

Le 29 juin, notre territoire a été plongé dans le chaos, submergé par des inondations soudaines et dévastatrices qui ont touché **19 communes**¹. Les rues, autrefois si tranquilles, se sont transformées en torrents boueux, envahissant habitations, commerces et lieux de vie. Les dégâts matériels, bien que colossaux, ne sont rien face aux regards perdus des habitants, touchés au plus profond. Dans des communes comme Poissons, mais aussi dans les autres, certains ont vu en quelques heures, parfois même quelques minutes, leur quotidien bouleversé, incapables de retenir leurs émotions devant l'ampleur des dégâts.

Face à cette tragédie, les services municipaux et les pompiers ont travaillé sans relâche à travers tout le territoire, plongeant dans l'obscurité et les eaux froides pour protéger les vies et sauver ce qui pouvait l'être. Toute la nuit, ils ont évacué des familles, rassuré des enfants et sécurisé les zones les plus dangereuses. Des élus et bénévoles de chaque commune se sont spontanément joints à ces efforts héroïques, montrant la force d'une communauté soudée dans l'adversité.

Les mairies ont rapidement instauré des cellules de crise, offrant des hébergements temporaires pour les familles qui ont tout perdu. La solidarité intercommunale s'est également manifestée au lendemain des dégâts, avec des communes voisines qui ont apporté leur aide précieuse.

¹Poissons, Noncourt-sur-le-Rongeant, Sailly, Thonnance-les-Moulins, Lezéville, Cirfontaines-en-Ornois, Gillaumé, Saudron, Échenay, Pansey, Aingoulaincourt, Suzannecourt, Joinville, Vecqueville, Fronville, Mussey-sur-Marne, Saint-Urbain-Maconcourt, Vaux-sur-Saint-Urbain, Épizon.

...et une solidarité qui s'est immédiatement mise en place

Après le choc, c'est l'espoir qui a pris le dessus. Dans l'ensemble des communes touchées, un formidable élan de solidarité s'est immédiatement manifesté. Les habitants, parfois eux-mêmes sinistrés, se sont organisés pour prêter main forte à leurs voisins. Ensemble, ils ont nettoyé, déblayé et apporté un soutien moral inestimable. Il y a eu des gestes de générosité incroyables : des repas partagés, des abris ouverts, des vêtements offerts.

Les maires des communes affectées, comme Bernard ADAM à Poissons, n'ont pas caché leur émotion en saluant l'incroyable mobilisation de chacun, ainsi que le soutien précieux des communes voisines et des institutions. Aujourd'hui, une grande partie des dégâts ne sont plus visibles. La solidarité a été un véritable moteur de résilience après les intempéries et a offert aux sinistrés un grand réconfort.

Ensemble, les **19 communes**¹ touchées ont su démontrer que face à l'adversité, l'unité et l'entraide sont les plus grandes forces de notre territoire.



Inondations



« Les inondations qui ont durement touché notre commune, en juin dernier, ont causé de gros dégâts. Je tiens à saluer le formidable élan de solidarité dont les habitants ont fait preuve pour s'entraider et pour aider les sinistrés. Je remercie chaleureusement la Communauté de Communes pour sa réactivité et l'intervention de ses brigades techniques, ainsi que le SDED 52 pour l'enlèvement efficace des nombreux déchets. Un grand merci également à l'entreprise LV BTP pour son aide précieuse dès le lendemain des inondations. »

Bernard ADAM, Maire de Poissons

« Chères habitantes, chers habitants,

Les intempéries des 29 et 30 juin derniers ont durement frappé notre territoire, touchant 21 de nos communes. Face à cette épreuve, je tiens à exprimer toute ma fierté et mon admiration pour vous. Votre résilience, votre courage et la solidarité dont vous avez fait preuve sont une source d'inspiration pour nous tous.

Voir nos communes se rassembler ainsi, s'entraider spontanément, témoigne de la force et de la cohésion qui animent notre territoire. Vous n'avez pas seulement affronté les défis posés par ces intempéries et les nombreux dégâts, mais vous les avez surmontés ensemble, main dans la main.

De nombreux moyens ont été mobilisés, par la Communauté de Communes et le SDED 52, pour que la vie de chacun reprenne son cours le plus rapidement possible. Bien que les traces du passage des intempéries ne se soient pas encore effacées, la cohésion et la solidarité que nous avons tissées sont désormais gravées en chacun d'entre nous. »

Jean-Marc FÈVRE,

Président de la Communauté de Communes
du Bassin de Joinville en Champagne

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



870 H

temps passé pour les brigades techniques à intervenir au sein des communes sinistrées.

12 680,40 €

montant payé par la CCBJC pour le balayage sur les communes sinistrées, le déblaiement de terre sur la voirie et les fossés ainsi que pour l'apport de pierres concassées. Travaux réalisés par l'entreprise LVBTP.



CHIFFRES DU SDED 52

QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS (308,058 TONNES) ET LE COÛT TOTAL DE LA COLLECTE PUIS DU TRAITEMENT DE CES DERNIERS (81 409,28€)